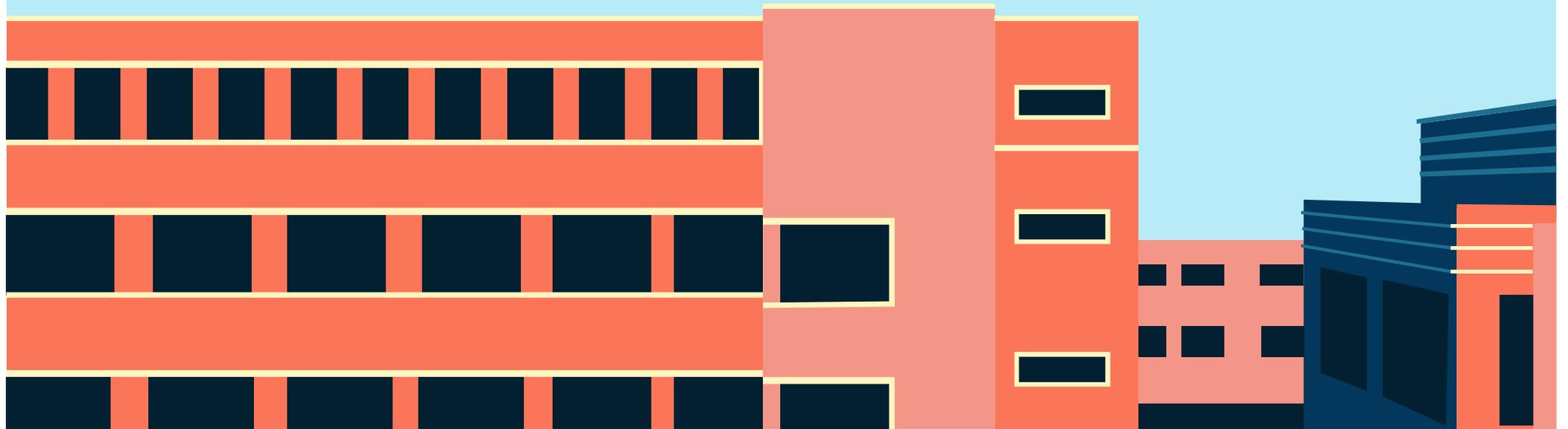
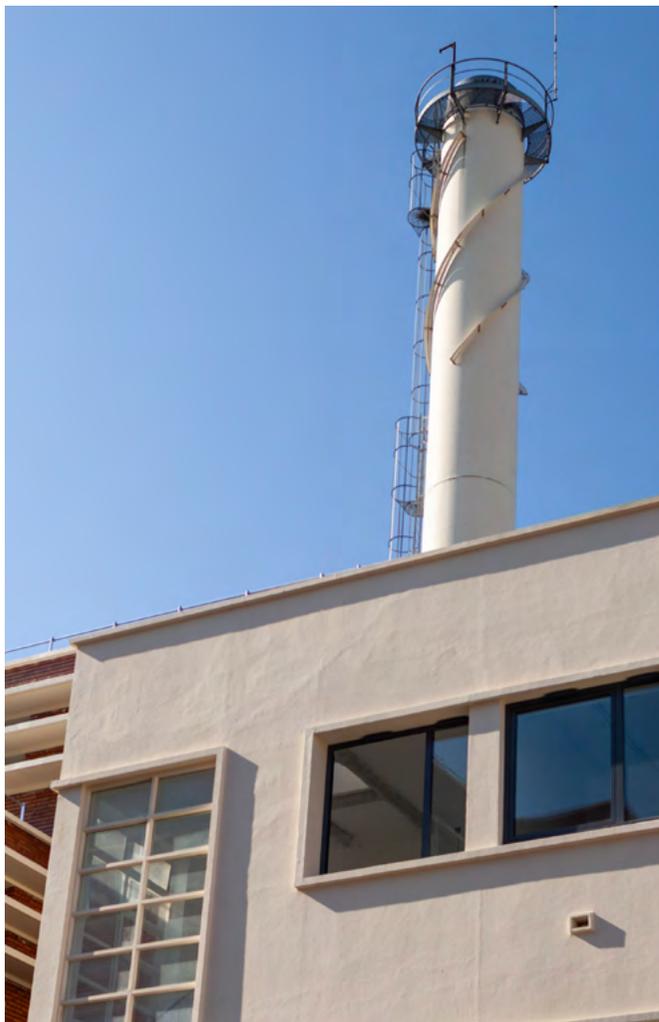


APPEL À CANDIDATURE ——— RÉSIDENCE S+T+ARTS

Date limite de candidature : 15 octobre 2020





Face aux défis mondiaux environnementaux, sociaux et économiques de plus en plus complexes, la créativité est l'un des outils les plus efficaces pour redéfinir et transformer nos sociétés. Dans cette perspective, il est essentiel de favoriser le dialogue entre les deux forces créatives que sont les sciences et les arts. Depuis toujours, leur rôle a été de comprendre le monde dans lequel nous vivons et de nous projeter dans l'avenir. L'art, lorsqu'il explore les nouvelles technologies, est ainsi un formidable moteur d'innovation technologique, sociale, économique et scientifique.

Dans cette optique, la Fondation Fiminco, en partenariat avec le programme européen S+T+ARTS (Science + Technologie + Arts) et le laboratoire de recherche Sony CSL Paris (Computer Science Laboratories), lance un appel à candidature à destination des artistes plasticiens et visuels de toutes disciplines, issus du monde entier, en vue d'une résidence de recherche, de création et de production.

La thématique de cette résidence est la suivante :

« **Mobilité urbaine : explorer de nouveaux imaginaires** ».

L'artiste sélectionné, effectuera une résidence de 5 mois – de janvier à mai 2021 – entre la Fondation Fiminco située à Romainville (Seine-Saint-Denis) et le laboratoire Sony CSL, situé à Paris.

S+T+ARTS



Le programme S+T+ARTS est une initiative de la Commission Européenne visant à soutenir les collaborations entre chercheurs, ingénieurs et artistes pour le développement d'une innovation créative, durable et inclusive.

S+T+ARTS est animé par la conviction que la science et la technologie combinées à un point de vue artistique ouvrent des perspectives inattendues pour la recherche et les entreprises aussi bien que pour le monde de l'art. À travers différents programmes et formats (résidences, prix, expositions...), S+T+ARTS invite à repenser les processus d'innovation, pour faire face aux défis environnementaux, sociétaux et économiques de l'Europe.

En savoir plus : www.starts.eu

LA FONDATION — ————— FIMINCO

La Fondation Fiminco accueille chaque année, pour une résidence de 11 mois, 18 artistes de toutes nationalités afin de leur permettre de développer leurs travaux et leurs recherches. En 2021, elle accueillera également le lauréat de la résidence S+T+ARTS pour une durée de 5 mois.

La Fondation Fiminco a réinvesti une ancienne friche industrielle hors-norme à Romainville, accessible par le métro, aux portes de Paris, afin d'en faire un lieu ressources au service des artistes du monde entier et ouvert à tous les publics. Pensé pour les artistes, ce nouveau lieu met à leur disposition des espaces, des outils et un accompagnement afin de leur permettre de se constituer un environnement de travail idéal, favorisant la rencontre entre toutes les formes d'art.

Ce nouveau quartier culturel, inauguré dès octobre 2019, s'étend sur 11 000 m², au sein de cinq bâtiments distincts, dont une Chaufferie monumentale de 14 mètres sous plafond devenue lieu d'expositions. Ce lieu singulier regroupe la résidence internationale d'artistes de la Fondation Fiminco, des espaces d'exposi-

tion, quatre galeries d'art – Air de Paris, Galerie Jocelyn Wolff, Galerie Sator et In Situ fabienne leclerc –, l'association Jeune Création, l'artisan d'art Laurel Parker Book et le nouveau bâtiment des réserves actives du Fonds régional d'art contemporain d'Île-de-France (Frac Île-de-France), qui ouvrira ses portes à l'automne 2020. Dès la rentrée, de nouveaux partenaires sont attendus : la Parsons School of Fashion and Design ouvrira un campus à Romainville ; puis en 2021 deux galeries d'art, Maëlle Galerie et Bonny Poon, ainsi qu'une maison d'impression, Après Midi Lab, ouvriront leurs portes.

L'objectif de la Fondation n'est pas de constituer et donner à voir une collection, mais de soutenir les artistes tout au long de leur processus créatif, sans contrepartie, en accompagnant leur évolution professionnelle à travers une mise en réseau avec des structures et des acteurs clés de la scène artistique parisienne.

En savoir plus : www.fondationfiminco.com



SONY CSL PARIS



Sony CSL a été fondé en février 1988 à Tokyo. En 1996 a été créé Sony CSL Paris, un petit laboratoire de recherche en plein essor dont la mission est le développement d'outils issus de la science des données et de l'intelligence artificielle pour explorer des questions fondamentales, telles que le langage et les systèmes de communication, la musique et l'IA, le développement durable, l'innovation et la créativité.

CSL a pour objectif de présenter un pôle de chercheurs interdisciplinaires de haut niveau dans les domaines des mathématiques, de la physique, de l'informatique, de l'ingénierie et du traitement automatique des langues (NLP). En effet, Sony CSL Paris joue un rôle de premier plan dans les domaines dans lesquels il est actif. Il génère constamment des articles dans les revues scientifiques et les conférences les plus prestigieuses. Le laboratoire est considéré comme étant à la pointe de l'innovation et joue un rôle de premier plan dans la recherche informatique européenne.

L'équipe impliquée dans le projet S+T+ARTS est le groupe « Créativité, Innovation et Intelligence Artificielle », qui rassemble une vaste expertise scientifique dans les outils de *Machine Learning* (apprentissage automatique) pour étudier la mobilité humaine et développer des plateformes numériques pour analyser et prévoir la performance des systèmes de transport.

L'équipe collabore activement avec plusieurs institutions, législateurs et responsables politiques travaillant sur la mobilité urbaine pour les aider à explorer des solutions pour améliorer les environnements urbains (Agence de mobilité de Rome et Conseil municipal de Rome).

Outre l'équipe Créativité, le laboratoire offre un large éventail d'équipes et d'expertises allant de la production de musique électronique au développement d'outils d'IA et de robots pour une agriculture durable, ce qui en fait un lieu inspirant où des recherches des plus novatrices sont menées. Idéalement situé au cœur de Paris, le laboratoire est également équipé d'un jardin, d'une salle de démo pour exposer les installations et d'un atelier avec des outils de pointe comme une imprimante 3D et des capteurs de toutes sortes.

L'équipe a développé et construit plusieurs installations interactives (à la fois physiques et en ligne) présentées à l'occasion d'expositions et d'événements internationaux. Ces installations sont un moyen de diffuser les résultats des recherches du laboratoire à un large public non averti de façon ludique et intuitive.

Plus d'infos : www.csl.sony.fr

MOBILITÉ URBAINE: EXPLORER DE NOUVEAUX IMAGINAIRES ———

La résidence S+T+ARTS se concentrera sur la thématique de la mobilité urbaine. Il est demandé aux artistes candidats de proposer un projet autour de cette thématique.

La mobilité, loin d'être uniquement le déplacement d'un point A à un point B, implique de nombreuses opportunités dans les champs de l'éducation, du travail ou encore de la culture. Pouvoir se déplacer librement enrichit l'expérience humaine. Une population pouvant se déplacer sans contrainte aiguise sa conscience culturelle, sociale et économique.

Le terme « mobilité » embrasse une multiplicité de significations, reliées entre elles par les notions de changement et d'opportunité. C'est dans ce sens que la « liberté de mouvement » a été entérinée dans la Déclaration Universelle des Droits de l'Homme, en son article 13. L'Europe s'est toujours construite sur

le principe de la libre circulation des biens et des personnes. Cependant, la liberté de mouvement n'est pas toujours synonyme d'égalité : pour pouvoir se déplacer, il faut avoir accès à un moyen de locomotion, ce qui limite le droit à la mobilité, particulièrement pour les populations les plus vulnérables.

Les défis de la mobilité se concentrent notamment au sein des zones urbaines qui connaissent de profonds changements grâce aux nouveaux moyens de transport. Par ailleurs, la pandémie de Covid19 a forcé nos sociétés européennes à faire face à une réorganisation de nos façons de travailler, ainsi que de nos transports publics.

Nos nouveaux modes de vie et de transport vont révolutionner la manière dont les individus se déplacent dans l'espace urbain, favorisant un nouveau rapport à la ville. Les enjeux de la transition écologique nous invitent aussi à penser les liens entre la ville et la technologie dans un souci constant de replacer l'humain et le développement durable au cœur des réflexions.

Cet appel à candidature propose aux artistes d'aborder ces nouveaux défis urbains, et d'imaginer l'écriture de scénarios et projets innovants autour de la mobilité.



RÉSIDENCE S+T+ARTS X FONDATION FIMINCO X SONY CSL

La résidence en partenariat avec le programme européen S+T+ARTS et le laboratoire de recherche SONY CSL Paris s'effectuera entre la résidence de la Fondation Fiminco basée à Romainville (Seine-Saint-Denis) et le laboratoire SONY CSL, situé à Paris dans le 5e arrondissement.

L'artiste bénéficiera de l'accompagnement des parties prenantes, qui mettront à sa disposition différents outils pour mener à bien son projet.

LA RÉSIDENCE DE LA FONDATION FIMINCO

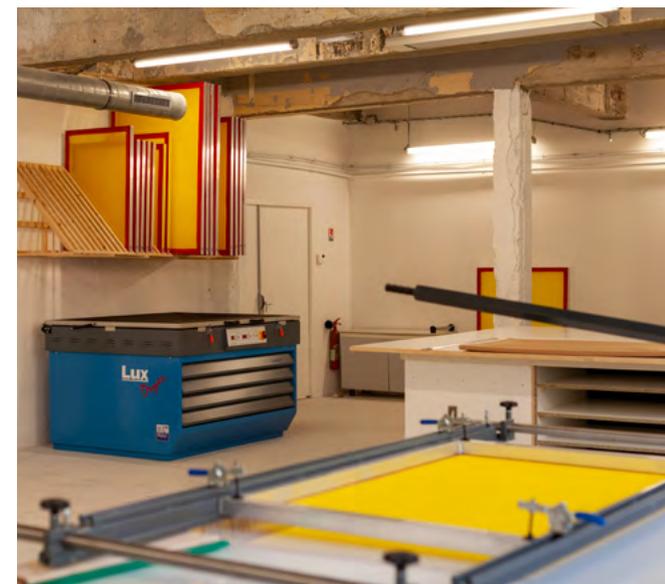
Sur le modèle d'une boîte à outils dont les artistes peuvent disposer selon leurs besoins, la résidence de la Fondation Fiminco se définit comme un espace ouvert qui s'adapte aux pratiques des artistes sans les inhiber. L'objectif premier de la résidence est d'offrir aux artistes un cadre privilégié favorisant leur travail de recherche et de création.

L'artiste lauréat bénéficie d'un accompagnement artistique et technique selon ses besoins et en accord avec le projet qu'il souhaite développer : accompagnement de sa démarche artistique, aide technique à la production, à la promotion, à la diffusion, accompagnement administratif, mise en réseau et rencontres avec des professionnels du monde de l'art.

Deux types d'ateliers sont mis à disposition des artistes en résidence : de grands espaces d'atelier collectifs et partagés, et des ateliers de production dédiés à des techniques spécifiques. L'artiste lauréat de la résidence S+T+ARTS disposera d'un espace qui lui est dédié dans les ateliers collectifs partagés avec les 18 artistes en résidence, ainsi que son propre mobilier de travail (table et meuble de rangement mobiles). Ces ateliers sont dédiés à des pratiques mixtes, ce sont des espaces ouverts de grande dimension dans lesquels plusieurs artistes travaillent.

L'artiste résident aura également accès à des ateliers de production spécifiques au sein même de la résidence : gravure, sérigraphie, photographie, vidéo, construction, etc. Selon les techniques, l'artiste pourra bénéficier de l'accompagnement d'un chef d'atelier, selon un planning de travail établi en amont avec la Fondation Fiminco. Les chefs d'ateliers le cas échéant peuvent accompagner l'artiste dans l'apprentissage de nouvelles pratiques.

La résidence pourra faire l'objet d'une restitution au public dans le cadre de visites d'ateliers ponctuelles, ainsi qu'une présentation dans les espaces d'exposition de la Fondation.



LE LABORATOIRE SONY CSL

L'activité de Sony CSL est centrée sur l'analyse des données, allant des données de recensement (population, emplois) aux données haute fréquence basées sur la localisation (HFLB), c'est-à-dire le traçage GPS collecté par les applications de téléphones portables. Les données sont analysées à l'aide de techniques de pointe empruntées à l'apprentissage automatique (Machine Learning), à l'intelligence artificielle et à l'inférence statistique. Les chercheurs utilisent ces algorithmes pour extraire des informations pertinentes ou pour concevoir des modèles capables de faire des prévisions sur l'évolution du système étudié (par exemple, combien de personnes seront dans le métro à un moment précis).

À plus grande échelle, Sony CSL étudie des composantes de la ville au niveau macroscopique. En outre, le laboratoire étudie si les différents quartiers d'une ville ont, ou non, une fonctionnalité différente, et comment ils interagissent. Sony CSL s'intéresse ici à la construction de modèles de prévision de scénarios d'évolution de la ville selon une approche « hypothétique ».

L'objectif global de ce projet est d'instaurer un dialogue entre l'art, la science et le public à travers le développement d'expériences qui permettent d'explorer de nouvelles solutions, et de les intégrer au cœur de la société, pour

le bien commun.

L'artiste travaillera en collaboration avec les chercheurs de Sony CSL pour comprendre leur travail et les problèmes auxquels ils sont confrontés, et pour échanger sur des questions sociétales. Les chercheurs accompagneront l'artiste dans son processus, en lui apportant des connaissances spécifiques à leur discipline et des compétences techniques en cas de besoin. L'artiste sera invité à rejoindre l'équipe Sony CSL du laboratoire, qui organisera un espace de travail en fonction de ses besoins et des disponibilités de Sony CSL.

LE PROGRAMME DE RÉSIDENCE S+T+ARTS

La résidence s'inscrit au sein du programme S+T+ARTS et bénéficiera ainsi d'une visibilité et d'une promotion sur l'ensemble des réseaux S+T+ARTS : site internet, réseaux sociaux, newsletter. L'artiste bénéficiera également d'une mise en réseau avec les partenaires de la communauté S+T+ARTS (festivals, organisations culturelles, laboratoires de recherche/création, lieux de résidence, etc.) et des dispositifs d'accompagnement S+T+ARTS (accompagnement de projets, mentorat, soutien à la diffusion).

INFORMATIONS PRATIQUES

PROCESSUS DE SÉLECTION

L'artiste sera sélectionné sur dossier par un comité de sélection constitué de représentants des trois parties prenantes (S+T+ARTS – Fondation Fiminco – Sony CSL), de professionnels du monde de l'art et des nouvelles technologies.

L'artiste est sélectionné pour une résidence de 5 mois.

DOSSIER

Le dossier de candidature peut être rédigé en français ou en anglais, il doit être exporté au format PDF uniquement, et en un seul dossier. Le dossier doit être adressé par email uniquement à l'adresse :
residency@fondationfiminco.com

Le dossier doit nécessairement comprendre :

1 - Un CV dans lequel l'artiste doit mentionner sa formation et son parcours artistique, ainsi que des lettres de recommandation (3 maximum)

2 - Une note d'intention, expliquant la ou les directions de recherches artistiques sur la thématique de la mobilité urbaine, que l'artiste souhaite explorer durant sa résidence (maximum 2 pages)

3 - Une proposition visuelle (visuels d'inspiration, de recherches, croquis...) du projet proposé pour la résidence (facultatif)

4 - Un dossier artistique présentant un ensemble d'œuvres récentes représentatif de la démarche de l'artiste (20 pages maximum)

5 - Si l'artiste a participé à des conférences ou symposiums, joindre des liens internet

6 - La candidature pourra être accompagnée d'une courte vidéo (5 minutes maximum) dans laquelle l'artiste présente librement son parcours, son travail et son projet pour la résidence

7 - Le dossier pourra contenir des publications, des vidéos, des maquettes sonores et tout document que l'artiste jugera utile de communiquer au comité de sélection à transmettre par des liens internet

CALENDRIER

7 septembre – 15 octobre 2020 : dates de l'appel à projet

15 octobre 2020 : date limite du dépôt du dossier de candidature

Octobre 2020 : journée de sélection du comité

Novembre 2020 : annonce du lauréat

Janvier – mai 2021 : dates de la résidence

BOURSE ET BUDGET DE PRODUCTION

L'artiste lauréat recevra pour ses 5 mois de résidence une bourse d'un montant total de 7.000 euros brut, allouée afin de pourvoir à ses dépenses personnelles de vie quotidienne. L'artiste disposera également d'un budget de production de 5.000 euros.

PRÉSENTATION

La résidence fera l'objet d'une restitution qui pourra prendre différentes formes en fonction du projet de l'artiste (visites d'atelier, temps d'exposition, performance, conférence, projection, etc.). Lors de cette restitution, l'artiste pourra présenter un prototype, une étape de travail, ou une œuvre finalisée en fonction de l'avancement du projet à l'issue de la résidence. Les frais engagés pour ces moments de restitution seront pris en charge par la Fondation Fiminco, dans la limite du budget prévu.

CADRE JURIDIQUE

Une convention de résidence entre la Fondation Fiminco, Sony CSL et l'artiste sera signée dès l'entrée en résidence.

HÉBERGEMENT

La Fondation Fiminco peut mettre à disposition de l'artiste un hébergement de 19 m² au sein de la résidence, ainsi que des espaces de vie partagés (cuisines, lounge, buanderie).

DURÉE DE LA RÉSIDENCE

La durée de la résidence est de 5 mois. Il est attendu de l'artiste, dans la mesure du possible, de se rendre disponible pour toute la durée de la résidence.

ATELIERS DE PRODUCTION

Un espace de travail sera dédié au lauréat, au sein d'un atelier partagé avec 3 autres artistes (environ 30 m² par artiste). L'artiste aura accès à des ateliers de production de techniques spécifiques : sérigraphie, gravure, photographie, construction, vidéo.

TRANSPORT

La Fondation Fiminco prendra en charge un aller-retour de la ville d'origine de l'artiste jusqu'à Romainville.

CONTACT

Fondation d'entreprise Fiminco
43 rue de la Commune de Paris
93230 Romainville
France

www.fondationfiminco.com

residency@fondationfiminco.com



@fondationfiminco



@fondationfiminco



@ffiminco



S + T + ARTS

SCIENCE + TECHNOLOGY + ARTS



European
Commission

